

Le monde nous dépasse – et il en tue d'autres

Sans l'UDC, la question des réfugiés aurait été réglée depuis longtemps. Voilà peut-être ce que certains se disent en leur for intérieur. Ce type de pensée est comparable à l'idée que, sans migrants, on vivrait encore tous dans l'Ancienne Confédération, que l'Europe de l'UE n'existerait pas et qu'on aurait évité les attentats de Paris et de Bruxelles (vite instrumentalisés pour appeler à l'expulsion des étrangers), ainsi que les événements de Cologne et le refus des élèves de serrer la main de leur enseignante à Therwil.

Supposons que le couple UE-Merkel ait négocié un accord quelque peu différent avec la Turquie: les réfugiés en échange des nationaux-conservateurs. D'après les chiffres actuels, nous serions alors bientôt débarrassés de l'UDC et de ses sympathisants (au sein des autres partis) et pourrions enfin mener la politique (migratoire) que nous aurions appliquée depuis longtemps s'ils ne nous en avaient pas empêchés. Happy End. Comme dans ces films tout publics, où la méfiance initiale fait place à un accueil enthousiaste. Parce que l'étranger résiste aux soupçons les plus perfides, et qu'après 88 minutes, tous le prient de rester, ravis d'avoir découvert grâce à lui une joie de vivre jusqu'alors inconnue.

L'idée que les réfugiés ne cherchent pas seulement à améliorer leurs conditions d'existence, mais qu'ils nous rendent la vie plus précieuse relève, elle aussi, du kitsch. Qu'ils fuient – comme on les comprend! – la guerre, la torture, l'oppression, les catastrophes écologiques ou la famine ne fait pas forcément d'eux des êtres meilleurs ni plus joyeux. C'est un stéréotype raciste (de sens inversé) sorti tout droit du cours « Je fabrique mon réfugié ». Nous projetons volontiers sur l'étranger nos aspirations, nos désirs de puissance et nos craintes d'exclusion – et l'étranger pour nous, c'est aussi l'UDC et consorts. Après l'accord différent imaginé avec la Turquie, nos propres préjugés, d'abord refoulés, pourraient bien remonter à la surface. Quand des réfugiés bien réels ne répondent pas à l'image qu'on se fait des personnes vulnérables – désespérées, apeurées, modestes, polies, pacifiques –, il arrive que ceux qui leur apportent de l'aide se détournent, déçus; ils les échangeraient bien volontiers contre les autres, les migrants expulsés loin là-bas en Turquie. Intégrer, c'est être prêt au conflit, et cela transforme tous les participants. Se disputer avec des migrants, c'est les accepter. L'enfant séjournant chez nous n'a pas réfléchi longtemps quand je lui ai demandé si elle préférerait être l'invitée ou la troisième fille. La sœur, bien sûr, avec tout



**Solidarité
sans
frontières**

**BULLETIN
SOLIDARITÉ SANS FRONTIÈRES**

N° 2, JUIN 2016

WWW.SOSF.CH



ce qui va avec: les corvées, les engueulades, les discussions interminables et vaines du dimanche. Sommes-nous disposés à aller de l'avant? Et jusqu'où?

À l'ère de la mondialisation, Internet Facebook Twitter nous relie encore plus directement que les médias traditionnels à la misère infinie du monde. Ce monde, de par sa représentation médiatique, devient un problème, la consommation quotidienne d'informations équivaut à un appel constant à agir. Or nous ne pouvons pas résoudre (définitivement) tous les problèmes. Nous ne pouvons qu'apprendre à vivre avec eux. Avec les problèmes des autres. Force nous est de constater: nous ne pouvons pas aider tous ceux qui en ont besoin. Reconnaissons-le, pour éviter de rejeter comme faux réfugiés ou faux pauvres ceux à qui nous devons refuser notre aide. Il ne faut pas se leurrer: nous laissons aussi mourir des gens de faim. Le monde nous dépasse – et il en tue d'autres. Ne faisons pas comme si nous l'ignorions.

Jürgmeier, écrivain, rédacteur « Infosperber »

Camp de Presevo, Serbie. Les réfugié-e-s ne pouvaient pas quitter le camp sans être accompagné-e-s d'un bénévole.

Les photos de cette édition montrent les camps de réfugié-e-s d'Idomeni (Grèce) et de Presevo (Serbie). La bernoise Ursula Wohlgefahrt s'est rendue pendant trois semaines en tant que bénévole dans les camps de la route des Balkans.

**Vers la fin
de la route
des Balkans**

Autriche

page 2

Refuge à Bâle

«Nous restons»

page 4

**Extrêmes-
droites**

Dossier – UDC & Co.

pages 5 – 8



Prevevo, dons de chaussures. Beaucoup d'organisations soutiennent les réfugié-e-s du mieux qu'elles peuvent.

AUTRICHE : « MESURES DE CONSTRUCTION » ET ÉTAT D'URGENCE EN MATIÈRE D'ASILE

Vers la fin de la route des Balkans

Les images des gares viennoises de septembre 2015 sont encore dans les mémoires, même en Suisse : des aides bénévoles qui subviennent aux besoins les plus nécessaires des réfugié-e-s arrivant de Hongrie. La police qui fait preuve de retenue et qui laisse les personnes continuer leur route vers l'Allemagne.

Entre-temps, le gouvernement autrichien a radicalement changé de position. Anny Knapp et Herbert Langthaler de Coordination Asile Autriche nous ont expliqué la situation dans ce pays voisin.

Combien donc de personnes ont déposé une demande d'asile en 2015 en Autriche ? Quelle est leur situation ?

L'an dernier, selon les statistiques – provisoires – du ministère de l'intérieur, 88 151 demandes d'asile au total ont été déposées en Autriche. En outre, des centaines de milliers de réfugié-e-s ont été simplement amené-e-s en Allemagne, venant d'abord en train depuis la frontière hongroise à destination de Munich en passant par Vienne et Salzbourg. Par la suite, après la fermeture des frontières en Hongrie et le changement d'itinéraire de fuite vers la Croatie et la Slovaquie, les réfugié-e-s ont été cherché-e-s par des autocars à Spielfeld, à la frontière entre la Slovaquie et l'Autriche et remis pour la plupart aux autorités allemandes aux frontières après un court séjour dans des « centres de transit ». Pendant ce mouvement massif de fuite vers et à travers l'Autriche, les dispositifs de la procédure d'asile ont été modifiés. Le chaos de l'été a révélé entre-temps les carences de l'administration. Des requérant-e-s d'asile sont encore hébergé-e-s dans des cantonnements gérés par le ministère de l'intérieur. Ce qui est particulièrement scandaleux, c'est la non prise en charge de fait encore actuelle des 1500 réfugié-e-s mineur-e-s non accompagné-e-s dans ces cantonnements. Il n'est pas possible de dire vraiment combien de temps durent les procédures actuellement. Les demandes d'asile des réfugié-e-s syrien-ne-s continuent à être traitées rapidement. Les requérant-e-s d'asile

d'autres pays doivent souvent attendre jusqu'à une année avant d'être convoqué-e-s à la première audition prévue dans la procédure d'asile.

L'Allemagne avait suspendu l'application de la réglementation Dublin en août et septembre pour les réfugié-e-s syrien-ne-s. Que s'est-il passé en Autriche ?

Dublin III a toujours été appliqué en Autriche. Même face à la Hongrie, les procédures continuent d'être introduites même si les renvois dans ce pays voisin où les réfugié-e-s sont désormais systématiquement mis en détention pour passage illégal de la frontière ne sont qu'exceptionnels. Des pays comme l'Italie et la Bulgarie sont des destinations fréquentes de renvois dans le cadre du système de Dublin. En ce qui concerne la Slovaquie et la Croatie, des procédures Dublin sont certes engagées, mais les renvois dans ces pays n'aboutissent guère, comme en Hongrie.

En mai 2015, le gouvernement autrichien avait déjà brandi la menace d'un moratoire de l'asile. Au début de cette année, il a lancé l'idée d'une limite supérieure pour l'accueil des réfugié-e-s. Que signifie cela concrètement ?

Pour 2016, une limite de 37 500 demandes d'asile est prévue. Ce contingent devra de nouveau diminuer pour les deux années suivantes. La compatibilité et les modalités possibles d'une telle réglementation avec le droit international et européen a fait l'objet de deux expertises juridiques sollicitées par

le gouvernement fédéral. Elles ont fait état de certains doutes, mais ont retenu qu'en principe une telle réglementation serait possible.

Et maintenant la modification de la loi est réalisée ?

Oui, la modification de la loi a été adoptée par le parlement fin avril. Elle permet de repousser les réfugié-e-s à leur arrivée à la frontière mais aussi s'ils ou elles se trouvent déjà à l'intérieur du pays, et cela avant qu'ils ou elles aient eu l'occasion de déposer une demande d'asile. Ce démantèlement du droit à l'asile pourrait entrer en vigueur par la voie d'une sorte d'ordonnance d'urgence en cas de menace « à l'ordre public et à la sécurité intérieure ».

En février, la presse d'ici a rapporté que la frontière avec la Slovaquie était désormais clôturée au passage le plus important de Spielfeld et que d'autres possibilités de traverser la frontière devaient être coupées. La police et l'armée ne laisseraient passer qu'un nombre limité de réfugié-e-s. Que signifie cela exactement ?

Une limite quotidienne de 80 demandes d'asile à la frontière sud et de 3200 personnes pour le transit a été fixée. En fait, cette mesure défensive concrétisée par des « mesures de construction » – comme la barrière a été désignée par euphémisme – n'a eu que peu d'effets au passage de la frontière à Spielfeld parce qu'en même temps, tous les États traversés par la « route des Balkans » ont rendu leurs frontières hermétiques et

que les itinéraires de fuite ont repris la direction de l'Italie. L'idée de fermer les frontières avec l'Italie provoque cependant d'assez grands problèmes car les politicien-ne-s régionaux/ales ne sont pas tellement d'accord avec des contrôles permanents entre le nord et le sud du Tyrol. Des « mesures de construction » y ont déjà été réalisées.

Le comportement de l'Autriche a bien dû avoir des effets dans les pays voisins. Commençons par le nord. Comment la situation s'est-elle développée à la frontière avec l'Allemagne ?

Encore en 2015, la police allemande a fixé des contingents de prise en charge des réfugié-e-s en transit. La limite a été arrêtée à 50 personnes seulement par heure dans les cinq postes ad hoc. Le nombre de réfugié-e-s en transit a fortement

« Une limite quotidienne de 80 demandes d'asile à la frontière sud et de 3200 personnes pour le transit a été fixée. »

diminué depuis la fermeture de la route des Balkans. Il n'y a désormais plus de délai d'attente et les centres de transit sont de plus en plus utilisés pour des requérant-e-s sans abri. Ils ont aussi en partie été fermés comme celui situé à la frontière entre Salzbourg et Freilassing. Le nombre des refus de réfugié-e-s par l'Allemagne a augmenté. Il s'agit en général de personnes qui ont d'autres destinations en vue que l'Allemagne.

La Slovaquie, puis tous les pays situés avant sur la route des Balkans ont suivi l'exemple de l'Autriche et ont passablement fermé leurs frontières. Que s'est-il ensuite passé à la frontière slovaque ?

À la frontière slovaque, l'autorité de gestion des frontières, qui canalise l'enregistrement et le contrôle des réfugié-e-s, est entrée en fonction en mars. La police est secondée par l'armée fédérale à la frontière; en mars, 850 soldats étaient engagés dans l'opération. Il y a aussi eu des réfugié-e-s qui voulaient demander l'asile en Autriche mais qui ont été illicitement renvoyés vers la Slovaquie.

En mars, l'UE a conclu avec la Turquie un accord prévoyant que la Turquie reprenne les réfugié-e-s entré-e-s « illégalement » en Grèce et que, de son côté, l'UE accepte le même nombre de réfugié-e-s provenant directement de la Turquie. Sait-on déjà plus ou moins combien de ces personnes pourront venir en Autriche ?

Ces deux dernières années, l'Autriche a accueilli un peu plus de mille réfugié-e-s dans le cadre d'une opération de réinstallation. Ces réfugié-e-s venaient de Jordanie, du Liban et de Turquie. En outre, l'Autriche s'est déjà déclarée d'accord d'accueillir en 2016/17 un nouveau contingent de 400 réfugié-e-s syrien-ne-s provenant de la Jordanie et du Liban et il est prévu que, dans le cadre des accords entre l'UE et la Turquie, environ 2000 réfugié-e-s lui soient attribué-e-s. On ignore toutefois encore actuellement pour quel nombre final le gouvernement donnera son assentiment.

(Bu)

« PLAFONNEMENT » ÉGALEMENT EN SUISSE ?

PLANIFICATION D'URGENCE

QUE DEVRAIT-IL SE PASSER SI LE NOMBRE DE RÉFUGIÉS ARRIVANT EN SUISSE PAR L'ITALIE AUGMENTAIT MASSIVEMENT ?

La « situation migratoire » est très « volatile », peut-on lire dans les « Valeurs de référence » de la « planification d'urgence » sur laquelle la Confédération, les cantons et les communes se sont mis d'accord en avril 2016. On se prépare à trois scénarios en gradation : d'abord, le dépôt de 10 000 demandes d'asile en l'espace d'un mois ; ensuite, la répétition d'une telle situation pendant trois mois consécutifs. Quant à la troisième variante, elle ne mentionne plus le dépôt de demandes d'asile, mais seulement « 30 000 entrées en Suisse en l'espace de quelques jours ». Même dans ces « cas d'urgence », les autorités entendent maintenir absolument l'enregistrement de tous les requérant-e-s d'asile et leur contrôle sous l'angle sécuritaire avant leur répartition dans les cantons à partir des « structures d'hébergement d'urgence de la Confédération ». Le service des renseignements de la Confédération devrait prêter son concours lors du contrôle sous l'angle sécuritaire. Le SEM disposerait de l'infrastructure pour saisir les empreintes digitales de 750 personnes par jour ; le Corps des gardes-frontières (Cgfr) devrait appuyer le SEM dans l'enregistrement des réfugiés. En outre, 2000 soldats pourraient être mobilisés avant tout pour des tâches de logistique.

On entend aussi maintenir la fixation des priorités. Les « demandes d'asile faiblement motivées » devraient être soumises à la procédure « fast track » et à la procédure en 48 heures. Pour les « cas Dublin », on veut statuer « en veillant autant que faire se peut à respecter les délais ». Le document sur les valeurs de référence ne dit toutefois pas un mot sur le fait qu'en cas de forte augmentation des réfugié-e-s arrivant par l'Italie, un renvoi dans ce pays supposé être de premier asile ne devrait plus guère être possible.

La « planification d'urgence » n'envisage pas encore un barrage de la frontière sud. Le Cgfr devrait toutefois renforcer les contrôles le long des « tronçons frontaliers sensibles ». Et « pour le cas où les demandes d'asile ne pourraient plus être traitées dans le cadre de la procédure ordinaire », le SEM prépare un « plan en application de l'art. 55 de la loi sur l'asile ». Selon cette disposition, le Conseil fédéral peut déroger à la loi dans des « situations d'exception », « régler de manière restrictive les conditions d'octroi de l'asile et le statut des réfugiés, et édicter des dispositions de procédure particulières ».

Lors de sa séance de printemps, la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police a demandé au Conseil fédéral d'examiner « toutes les solutions imaginables pour maîtriser ou plafonner un éventuel afflux massif de réfugiés ». Cela ne signifie clairement rien d'autre que l'introduction d'un plafonnement.

(Bu)

L'ÉGLISE EST-ELLE ENCORE UN ABRI ?

Évacuation d'un refuge dans une église à Bâle

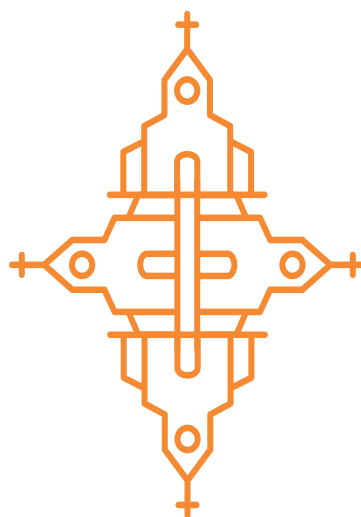
Des mises en détention et des expulsions ont mis fin, le 3 mars 2016, à la tentative d'ouvrir un refuge également en Suisse allemande.

Le refuge offert par l'église St Laurent à Lausanne existe depuis 2015. Le 7 février 2016, suivant cet exemple, des activistes du groupement antiraciste « Wir bleiben » se sont installé-e-s dans l'église St Matthieu à Bâle. Parmi ces personnes, il y en avait huit menacées d'un renvoi Dublin, sept en Italie et une en Hongrie. Elles demandaient de pouvoir rester six mois dans l'église, le temps que s'écoule le délai de transfert prévu dans le règlement Dublin.

Un manifeste de solidarité

Sur un flyer, le groupement explique son action : « nous sommes des personnes d'origines différentes qui ne supportent pas de vivre avec la politique migratoire actuelle, que ce soit parce que nous sommes touchés directement par cette politique qui nous classe en catégories comme vrais ou faux réfugiés sous la menace de détention ou d'expulsion – nous voyons ainsi l'église comme un abri qui nous évite aussi de vivre dans des camps et des prisons – ou que ce soit parce que nous ne pouvons plus assister aux implications pratiques de cette politique au quotidien. »

Dans son manifeste, le groupement exige une autre politique migratoire et une autre approche de la migration. Il explique s'en prendre non seulement aux dispositions légales en vigueur mais aussi à toute la logique sur laquelle se base la législation. La notion suisse de l'asile serait l'une des plus restrictives d'Europe. Le système Dublin serait dû à un accord impitoyable qui rejette la responsabilité et qui réduit les migrant-e-s à des objets relégués. Il s'agirait de s'opposer fermement à la catégorisation des personnes entre dignes de protection et méritant l'expulsion ou entre utilisables et inutilisables. L'installation dans l'église serait aussi une possibilité de solidarisation et de redonner une valeur à l'autodétermination de toutes les personnes.



« A huit heures et demie du matin, quatre représentant-e-s du service des migrations ont pénétré dans l'église avec huit agent-e-s de police. »

Eglise des gestionnaires ou Eglise de la base ?

L'église St Matthieu aurait pu offrir un abri à cette résistance. Toutefois, ni les autorités civiles ni le conseil synodal cantonal de l'Eglise réformée évangélique n'en ont laissé la possibilité. L'occupation a duré un mois et a été évacuée par la force le 3 mars. A huit heures et demie du matin, quatre représentant-e-s du service des migrations ont pénétré dans l'église avec huit agent-e-s de police. Des contrôles d'identité ont été effectués et les empreintes digitales des activistes ont été enregistrées. Huit personnes ont été arrêtées. Six ont été renvoyées en Italie et une en Allemagne. La huitième, faisant l'objet d'une décision hongroise, a dû être libérée lorsqu'elle l'a demandé.

Dans une interview télévisée après l'évacuation de l'église, le chef du service des migrations a déclaré que l'église était certes un lieu spécial pour une mission relevant de la poursuite pénale. Mais il a ajouté que les lois devaient être appliquées partout. Il n'a pas été contredit par l'administration de l'Eglise. Le conseil synodal précité ne s'est pas solidarisé avec la résistance contre la politique migratoire actuelle, mais a considéré au contraire les personnes en quête de protection comme des intrus dont il fallait se débarrasser rapidement. Il n'appartient certes pas à l'Eglise de mettre fin à une occupation de ses bâtiments, a dit le président du conseil synodal. Toutefois, selon lui, les autorités des migrations peuvent effectuer en tout temps des contrôles. L'homme d'Eglise a toutefois manifestement évincé la remarque qu'il ne s'était pas agi simplement de contrôles mais aussi d'arrestations et d'expulsions. En permettant des mesures relevant de la force publique dans une église, l'Eglise officielle a aussi asséné une giflette retentissante à nombre de chrétien-ne-s solidaires dans ce pays.

Le groupement « Wir bleiben » attache de l'importance aux nuances. Il relève que « le conseil synodal n'est pas le porte-parole de l'Eglise tout entière » et précise avoir « reçu beaucoup de soutien et de témoignages de sympathie de paroissiens de l'église St Matthieu et d'autres communautés religieuses ». Il ajoute : « il n'est pas possible que, par son désintérêt des besoins humains, son refus de dialoguer et ses menaces pointues, un conseil synodal cantonal annihile une tradition séculaire et internationale. L'accueil de réfugiés dans les églises doit rester une possibilité de trouver refuge. Nous encourageons les Eglises à continuer de faire preuve d'humanisme face à la migration ».

(Wi)

Plus d'infos sous
<http://wirbleiben.info>

SOUVERAINISTES, ANTI-RÉFUGIÉS
ET ISLAMOPHOBES

UDC & Co.

France, Allemagne, Danemark, Autriche: partout en Europe, l'extrême-droite ne cesse de progresser depuis une trentaine d'années.

Catégorie politique difficile à définir et parfois un peu fourre-tout, elle englobe selon le journal le Monde diplomatique «des partis, mouvements et groupuscules hétérogènes mais qui ont en commun une critique radicale de la démocratie au nom d'une idéologie autoritaire, raciste et nationaliste tendant à exclure une partie des individus de la nation et/ou de la citoyenneté». Si certains s'inscrivent clairement dans la continuité idéologique du nazisme allemand (Parti national-démocratique d'Allemagne – NPD) ou du fascisme italien (Flamme tricolore, Force nouvelle), ils restent très minoritaires par rapport à ceux qui cherchent plutôt à se donner des airs respectables en acceptant la démocratie parlementaire, à devenir salonfähig («présentable»), se définissant parfois comme «ni de gauche, ni de droite» (Alternative für Deutschland – AfD).

Contre les réfugié-e-s et l'Islam

Groupuscules ou mouvements, partis gouvernementaux ou extra-parlementaires, ils partagent un discours agressif (plus ou moins violent) à l'encontre des personnes étrangères et, en particulier, des réfugié-e-s. La peur suscitée en Europe par les différents attentats leur a donné du grain à moudre, qu'ils se sont empressés de saisir, à l'image de Marine Le Pen qui, après les attentats de Paris, a immédiatement exigé «l'arrêt immédiat de tout accueil de migrants en France, puisque l'un des kamikazes du Stade de France est arrivé en Grèce (...) parmi la masse des migrants». Des amalgames du même genre ont été propagés en Allemagne par l'AfD suite aux agressions survenues au Nouvel-An de Cologne. Avant même que la lumière ait été faite sur leurs auteurs, Jörg Meuthen, porte-parole adjoint du parti, estimait que «les migrants qui (...) n'ont visiblement aucun scrupule ou mauvaise conscience à s'en prendre à des femmes sont très dangereux et démontrent leur absence de volonté d'intégration». Des occasions en or de nourrir encore le discours d'opposition à l'«islamisation de la société». Car c'est aujourd'hui l'Islam et tous les individus qui lui sont associés qui sont devenus pour ces partis l'ennemi intérieur numéro un.

Souverainistes

Les partis d'extrêmes-droite ont toujours mis en avant des positions anti-européennes ou



Solidarité sans frontières

DOSSIER 2 – 2016
SOLIDARITÉ SANS FRONTIÈRES

JUIN 2016

LES EXTRÊMES-DROITES



Camp de Presevo. «Please Mrs. Merkel, don't send us back».

au moins critiques vis-à-vis de l'Europe. Le rejet de l'adhésion de la Suisse à l'Espace économique européen en 1992 a fortement contribué à l'ascension de l'UDC et en particulier de Christoph Blocher. Aujourd'hui encore, c'est en Suisse l'unique parti gouvernemental qui critique fondamentalement l'Union européenne (UE) et les accords bilatéraux, et donc qui capitalise sur les différents mécontentements liés aux politiques européennes.

Cette position des partis d'extrême-droite vis-à-vis de l'UE mène souvent les autres forces politiques à des conclusions simplistes du type: comme les partis d'extrême-droite, qui sont les «méchants»/fermés/nationalistes, sont contre l'Union européenne/contre les accords bilatéraux, alors être «gentils»/ouverts/internationalistes signifie soutenir les politiques de l'Union européenne/les accords bilatéraux. Selon cette logique, celles et ceux qui critiquent le contenu des accords bilatéraux ou les politiques de l'UE tombent dans le piège de l'UDC et jouent le même jeu.

Pourtant, les choses sont loin d'être si simples. Prenons la politique migratoire et d'asile de l'UE, qui intéresse particulièrement Solidarité sans frontières (Sosf). Alors que le but de la création de l'espace Schengen était officiellement de supprimer la concurrence entre les différentes politiques nationales de repli et d'exclusion, la politique européenne



Dossier du
Bulletin 2 – 2016

Solidarité sans frontières
Schwanengasse 9
3011 Bern
www.sosf.ch

sekretariat@sosf.ch
Fon 031 311 07 70
PC 30-13574-6



mise en place était finalement elle-même basée sur le repli et l'exclusion (des extra-européens), mais à un niveau supérieur, continental. De plus, elle n'a pas conduit à la disparition de la concurrence à laquelle se livrent les États pour être le moins attractif possible pour les personnes migrantes, au contraire! Actuellement, l'UE et sa politique d'asile encouragent les États situés aux frontières extérieures de l'Europe ou le long de la route des Balkans à fermer et militariser leurs frontières, soutenant ainsi la montée des courants nationalistes et xénophobes. Celles et ceux qui veulent une Europe ouverte et démocratique ne peuvent pas laisser le monopole de la critique de la politique de l'UE à l'extrême-droite.

Le plus grand parti de Suisse

En Suisse, l'extrême-droite n'a jamais été si forte. Avec 65 conseillers nationaux et conseillères nationales (32.5%), son budget mirobolant et sa capacité à être un parti gouvernemental sans perdre son image de parti d'opposition et de «briseuse de tabou», l'UDC impose son agenda politique sans être bousculée. Nous vous proposons dans ce dossier une interview de Peter Niggli, spécialiste de ce parti politique national-conservateur, qui doit nous aider à mieux le cerner. Comment se situe l'UDC par rapport aux autres partis européens d'extrême-droite? Comment sa stratégie a-t-elle évolué dans le temps? Pourquoi les gens votent-ils pour elle, souvent contre leur propre intérêt? A l'heure d'aujourd'hui, la stratégie d'une association comme Sospf doit prendre en compte ces questions, et il nous semble fondamental d'approfondir le sujet dans un bulletin. Néanmoins, il ne faut pas oublier que la politique des partis comme l'UDC n'est de loin pas le seul problème auquel sont confrontées les organisations de défense des migrant-e-s. Car dans le but de capter une partie de l'électorat de ces extrêmes-droites, la plupart des partis établis ont repris à leur compte une bonne partie de leur argumentation...

(io)



COMMENT L'UDC DICTE L'AGENDA POLITIQUE

L'extrême-droit

«Il s'agit là de partis manifestement de la droite radicale qui ne veulent pas tomber dans le piège du fascisme parce que cela leur serait préjudiciable.», affirme Peter Niggli. Depuis des dizaines d'années, il observe les «patriotes inquiétants» et les «cliques de droite» en Suisse.

A travers toute l'Europe, les partis xénophobes sont en phase ascendante de nos jours; l'UDC en est un. A leur propos, on parle communément de «populisme de droite». Quelle est la pertinence de cette notion?

Je ne l'utilise jamais car elle implique de mettre le populisme de gauche sur le même niveau. Les bourgeois réfutent ce dernier depuis des années parce qu'il stimulerait les bas sentiments de jalousie face aux riches. En plus, la notion de «populisme de droite» contient l'idée qu'il n'y aurait qu'une politique admissible telle qu'elle s'exprime par les partis de l'alternance: un peu libérale, un peu sociale-démocratique, un peu chrétienne-démocratique, un peu gaulliste. Les marginaux sont toujours considérés comme dangereux. Pour ma part, j'ai toujours dit de l'UDC que c'est un parti national-conservateur. Par comparaison aux mouvements extrémistes de droite en Europe, je la qualifierais de parti de la droite radicale. Pour le moment, elle reconnaît en effet encore la légitimité des procédures démocratiques.

Quelles relations l'UDC a-t-elle avec la droite des autres pays européens?

Au début de son ascension, à la fin des années 1980 et jusqu'au milieu des années 1990, Christoph Blocher et ses disciples se

sont gardés de mettre en avant toute liaison avec des mouvements similaires en Europe. Ils ne voulaient rien avoir affaire avec le parti libéral autrichien (FPÖ) et rien non plus avec Le Pen et ses déclarations sur les chambres à gaz. Toute contamination de l'UDC par des réminiscences nazies aurait été mal perçue par ses adhérents existants ou potentiels. En particulier par les contemporains de la seconde guerre mondiale, ces hommes âgés qui ont le sentiment d'avoir vaincu le nazisme. Aujourd'hui, les choses ont changé. On fait des tournées de conférences à l'étranger et on reçoit en Suisse des représentants étrangers de groupements similaires. Une rencontre a déjà eu lieu avec Viktor Orban en Hongrie. Depuis un certain temps déjà, l'UDC s'inspire de ces partis et mouvements – notamment en raison de leur politisation de l'islam. Elle a été largement applaudie pour son initiative anti-minarets. Il s'agit là de partis manifestement de la droite radicale qui ne veulent pas tomber dans le piège du fascisme parce que cela leur serait préjudiciable. Ils ont appris qu'il est aussi possible de dominer dans des démocraties sans qu'il faille les abolir. C'est une fausse idée que celle de penser que le fascisme reviendra dans ses composantes des années 1920 et 1930. Mais ces partis restent proches de ce qui avait fait

e et le centre

les mouvements fascistes de l'époque. L'UDC aussi. La seule différence, c'est qu'elle est issue d'un parti bourgeois classique même s'il s'est fortement transformé. L'UDC suisse, et non zurichoise, d'il y a 20 ans faisait en effet encore partie du bloc bourgeois.

Mais l'ancien parti des paysans, artisans et bourgeois (PAB) devenu l'UDC ne se situait-il pas déjà à droite du bloc bourgeois ?

Dans les années 1930, les catholiques conservateurs, précurseurs du PDC, étaient fortement empreints d'idées réactionnaires. Ils étaient alors très attachés au système des trois ordres et s'inspiraient en partie du fascisme italien. Certains membres du PAB ont certes partagé cette tendance, mais d'autres se sont clairement affichés contre le nazisme. Dans les années 1970, les anciens partis démocrates ont rejoint le PAB. Historiquement, il s'agissait plutôt de partis de la gauche libérale. Le parti a changé de nom pour devenir l'UDC et a tenté de s'ouvrir à un public plus jeune et plus urbain. L'UDC est cependant restée un parti du 10%. Ce n'est qu'en 1995 qu'elle a enregistré de véritables succès électoraux grâce à sa section zurichoise.

Oui, une nette progression dans les urnes, mais en même temps, une absorption des autres partis marqués à droite comme l'Action nationale, les Démocrates suisses, le parti des automobilistes dénommé parti de la liberté...

Aux élections de 1999, l'UDC a recueilli 22% des voix. La moitié provenait du potentiel

restant des Démocrates suisses, du parti des automobilistes et de partis locaux de droite, voire d'extrême droite. L'UDC a absorbé la droite de la droite et a ainsi doublé le nombre de son électorat jusqu'à la fin du siècle. Ensuite, elle a encore gagné 10%, avant tout au détriment du PDC et du PLR. Ces deux partis avaient des ailes très marquées, où l'UDC a pu capter des électeurs. Blocher avait déjà pactisé avec eux dans les années 1980. Son mentor était Otto Fischer, directeur de l'Union suisse des arts et métiers pendant des années, radical, avec lequel il a fondé l'ASIN en 1986 et a fait échouer l'adhésion à l'ONU.

Tu distingues l'aile zurichoise de l'UDC nationale...

Cette distinction avait un sens pendant les années d'ascension. Avec la victoire électorale de 1999 a commencé la joute décisive pour la direction du parti et il était alors tout à fait clair que les candidats qui se positionnaient contre l'aide zurichoise de Blocher n'avaient plus aucun atout. Les rares membres qui refusaient les changements intervenus ont démissionné ou rejoint d'autres partis bourgeois. D'autres se sont résignés et sont restés – par exemple Adolf Ogi qui, sinon, aurait réduit à néant toute l'œuvre de sa vie et sa patrie politique. Et ceux qui ne se sont pas résignés ont finalement fondé le PBD qui, maintenant, peine à se maintenir.

Avec son mélange de nationalisme, de xénophobie et de peur de la criminalité, l'UDC marquerait des points surtout chez les perdants de la mondialisation.

Je prendrai l'exemple de ma mère. Une femme honnête qui a toujours travaillé pour moi alors que mon père nous avait rapidement quittés. Elle votait régulièrement socialiste et, par loyauté pour moi, un peu vert car j'étais un membre actif de ce parti. Elle disait ne pas donner de voix à des milliardaires. Cependant, sur les questions de politique à l'égard des étrangers, elle suivait l'UDC. Ils ont trouvé là un domaine où les gens comme ma mère – dont on peut dire qu'elle est issue du prolétariat du secteur des services – se sentaient interpellés. C'est pourquoi, l'UDC gagne régulièrement les votations relevant du domaine des étrangers. Ainsi, dans ce domaine, des personnes qui ne font pas partie de son électorat suivent néanmoins ses mots d'ordre. Et on a l'impression qu'elles le font toujours massivement.

Comment concilier cela avec les milliardaires qui représentent l'UDC et la voie néolibérale suivie par ce parti dans les questions économiques ?

En tant que personne et entrepreneur, Blocher est certainement le néolibéral par excellence. Avec Martin Ebner, il a été, dans les années 1980, un des premiers grands adeptes du casino financier. Il a transformé son Ems-Chemie de telle manière qu'elle est aussi devenue un trésor de guerre. Il est assurément néolibéral dans le sens qu'il considère l'Etat comme une institution socialiste dans laquelle la gauche s'est nichée pour dorloter les réfugiés et les cas sociaux. Il pense qu'un sérieux dégraissage de l'Etat fiscal serait



Peter Niggli est né en 1950. Journaliste et auteur, il a siégé pour les Verts au législatif de la Ville de Zurich de 1990 à 1996 et a été secrétaire général d'Alliance Sud de 1998 à 2015. Il est co-auteur des ouvrages «Die unheimlichen Patrioten. Politische Reaktion in der Schweiz» (Limmat-Verlag, Zürich 1979, avec Jürg Frischknecht, Peter Haffner et Ueli Haldimann) et «Rechte Seilschaften. Wie die unheimlichen Patrioten den Zusammenbruch des Kommunismus meisterten» (Rotpunkt-Verlag, Zürich 1998, avec Jürg Frischknecht).



favorable aux réels travailleurs, en particulier aux entreprises qui créent la richesse. Il était aussi d'avis que l'on pourrait supprimer l'AVS ou la transformer en une assurance privée. Mais il a ensuite remarqué que l'UDC ne pouvait qu'être perdante sur la question.

Le peu d'inclination des adeptes de l'UDC à des réformes s'est également imposé aux alliés bourgeois de Blocher. Avec son entrée au Conseil fédéral en 2003, ces derniers comptaient, avec économistesuisse, sur une victoire néolibérale: affaiblissement des assurances sociales publiques, cadeaux fiscaux pour les riches, etc. La première déception est alors venue au moment de la votation populaire de mai 2004. Il s'agissait d'un paquet fiscal et de deux projets pour l'AVS. Ils ont perdu cette votation. Son analyse a montré que seule la moitié de l'électorat de l'UDC avait suivi le mot d'ordre alors que l'autre moitié avait voté «à gauche». Bien des nouveaux adeptes de l'UDC ont trouvé qu'ils n'étaient représentés dans cette politique contre laquelle ils se sont exprimés. Cela n'a pas vraiment changé depuis lors.

Le deuxième aspect du néolibéralisme est l'ouverture économique vers l'extérieur avec les traités de libre-échange, etc. Les désaccords entre UDC et partenaires bourgeois ne portent pas seulement sur le rattachement à l'Europe, mais aussi sur des questions liées à l'agriculture. Depuis au moins dix ans,

économistesuisse polémique contre le statut spécial de l'agriculture parce qu'il empêcherait la conclusion d'accords de libre-échange. L'UDC continue à vouloir protéger l'agriculture. Cela m'amène à dire que les paysans sont tout à fait bien représentés par l'UDC dans leurs intérêts économiques. Quant aux personnes des autres secteurs qui soutiennent ce parti, elles font erreur et se font du tort à elles-mêmes.

Comment a évolué la relation de l'UDC avec les autres partis bourgeois ?

Jusqu'en 2003, il y avait, dans le PLR et dans le PDC, de fortes tendances à se démarquer de la nouvelle UDC. Actuellement, cette dernière occupe de grands espaces de l'agenda politique. Indiscutablement en ce qui concerne les étrangers et l'asile. Sa force actuelle s'exprime aussi par la forte influence qu'elle exerce sur le PLR et le PDC. Je connais d'anciens libéraux-radicaux qui étaient nos adversaires de prédilection – vigoureux anticommunistes, haut gradés à l'armée, dignitaires dans l'Etat – et qui, maintenant, ne reconnaissent plus leur propre parti. Au PDC, cela a duré un peu plus longtemps. La destitution, forcée par Blocher, de Ruth Metzler, deuxième conseillère fédérale initialement de l'UDC, a éveillé, dans le PDC, quelques forces défensives incarnées par Christophe Darbellay. Le nouveau président du PDC Pfister est maintenant un partisan de l'adaptation. Dans les sujets relevant des étrangers et de l'asile, les dirigeants des deux partis ont pensé que leurs partis ne pourraient se maintenir qu'en suivant l'UDC. C'est pourquoi, ils reprennent toujours, dans une version à peine édulcorée, les initiatives de l'UDC.

Mais il y a, dans le PS également, des personnes qui pensent qu'il faudrait prendre au sérieux les «peurs de la population».

Les «peurs de la population», c'était une expression créée par le Tagesanzeiger, journal de la «gauche libérale», lorsqu'il a commencé à aborder la thématique des étrangers «de manière critique» et à s'emparer des «irrégularités» que l'UDC thématise depuis 1989. Les sujets initialement politisés par l'UDC sont aujourd'hui automatiquement repris par le discours médiatique. Le raisonnement habituel est le suivant: nous ne survivons en tant que média public que si le journal est vendu en nombre suffisant et si nous avons suffisamment d'abonnés. Dans le canton de Zurich, ils ajoutent: un bon 30% des habitants sont des gens de

l'UDC ; il faut aussi qu'ils achètent et qu'ils «se retrouvent» dans notre journal.

Les «peurs de la population» étaient un argument anti-gauche. Cela voulait dire que le PS ne saurait s'obstiner dans l'idée qu'il n'y a pas de problèmes avec les étrangers mais qu'il doit se soucier de ces «peurs». Cela voulait signifier qu'il devrait aussi faire un peu la politique de l'UDC. Simonetta Sommaruga, quant à elle, veut prendre ce type de peurs au sérieux alors que bien d'autres dignitaires socio-démocrates se sont mis à utiliser l'expression.

Pour la première fois maintenant, l'UDC a lancé un référendum contre une révision de la loi sur l'asile qui correspond pourtant, sur des points essentiels, à ce qu'elle préconise elle-même, en particulier sur la mise en caserne des réfugiés dans de grands centres. Est-ce un changement de stratégie ?

C'est au fond le même scénario que pour l'initiative de mise en œuvre: après l'acceptation de l'initiative sur les renvois, le parlement a adopté une loi à peine encore conforme à la constitution. L'UDC n'en était pas satisfaite mais voulait la victoire totale. A ses yeux, certains égards imposés par la constitution ne devaient plus jouer aucun rôle du tout dans la réglementation applicable aux étrangers. Elle a échoué dans ce discours, à ma grande satisfaction du reste. Maintenant, nous avons une révision de la loi sur l'asile qui correspond à toute une série des attentes de l'UDC. Ils n'ont toutefois pas tout obtenu. Seulement 90%. Les «avocats gratuits» les dérangent tout comme le droit d'expropriation. Comme dans l'initiative de mise en œuvre, l'UDC répète une nouvelle fois: nous voulons tout. Cette fois, son calcul pourrait s'avérer juste. D'une part, la votation suit directement celle sur l'initiative sur la mise en œuvre et ne suscitera peut-être pas la même mobilisation. D'autre part, la révision ne plaît pas non plus entièrement à toute la gauche. Il y a de bonnes raisons d'être contre cette loi et les arguments des Juristes démocrates sont justes en tant que tels. A vrai dire, la situation est en quelque sorte semblable à celle de 1992 lors du vote sur l'adhésion à l'EEE. Il y avait eu le non critique d'une partie de la gauche et l'UDC a ensuite triomphé. Pour elle, ce qui compte, c'est le non et elle ne se soucie pas des motifs qui font voter non. Une votation populaire est, il est vrai, toujours une affaire binaire – oui ou non. Les discussions ne sont plus possibles devant les urnes.

(Bu/io)

ARGENT SUISSE POUR UN CAMP EN HONGRIE

Marché sordide

Les autorités suisses déchirent des familles. Malgré maintes protestations, le réfugié afghan Mohammad K. a été expulsé en Hongrie par vol spécial après le refus du SEM de lier sa demande d'asile au dossier de la famille de son oncle. Le père de sang de Mohammad est décédé, alors que sa mère a été portée disparue en Afghanistan. Depuis l'âge de trois ans, il a ainsi été élevé et gardé par son oncle et son épouse. Ces deux parents de substitution et leurs trois enfants forment sa famille sociale même si une adoption n'a jamais été formalisée par un écrit.

Le 16 février 2016, à 4h00 du matin, huit policiers ont pris d'assaut la cellule de Mohammad dans la prison régionale de Berne. Pieds et poings liés, il a été ensuite amené à l'aéroport, puis la compagnie aérienne Air Berlin l'a transporté jusqu'à Budapest. «Si on tentait de se défendre, on recevait une piqûre», a expliqué Mohammad par téléphone après la déportation. A l'aéroport de Budapest, il s'est vu contraint de déposer une demande d'asile afin d'éviter une détention de six mois.

Depuis lors, il vit dans un camp à Bicske, que les autorités suisses cofinancent par un montant de 7 millions de francs comme cela est affiché sur un grand tableau devant l'entrée. Par son soutien financier, la Suisse veut donner l'idée que les renvois Dublin en Hongrie sont aussi légitimes. Le camp de Bicske est un des rares en Hongrie qui respecte les standards minimaux en matière de droits humains. Les rapports de ONG précisent toutefois qu'il s'agit d'une exception: la Hongrie ne garantit ni des procédures d'asile correctes ni des hébergements dignes de la personne des réfugié-e-s. Ces constatations sont confirmées par l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés, par la section suisse d'Amnesty International et par le Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (ECRE). C'est en raison de cette situation que le Tribunal administratif de Saarlouis (D) a considéré que les renvois en Hongrie ne pouvaient plus être raisonnablement exigés. De même, en Suisse, le Tribunal administratif fédéral a décrété, le 23 février, une suspension de l'exécution des transferts en Hongrie en cas de recours contre le renvoi Dublin. Cela n'empêche pas les autorités suisses de continuer avec zèle les vols spéciaux à destination de la Hongrie. Avec le financement du camp de Bicske, elles se sont achetées, en contrepartie, la promesse de la Hongrie de traiter douze cas Dublin de la Suisse par mois. Ce marché sordide réduit les personnes à des choses que l'on déplace sans arrière-pensée. Le recours à l'argent permet à une politique de renvois forcés de s'épanouir.

Le collectif «Bleiberecht» de Berne est boulevé par le cas de Mohammad et s'efforce à maintenir le contact avec lui.

Collectif «Bleiberecht» de Berne

Infos sur le renvoi de Mohammad et sur les rapports des ONG: <http://bit.ly/1NZT64y>
Article de la NZZ sur l'arrêt du Tribunal administratif fédéral et la suspension de l'exécution des renvois vers la Hongrie: <http://bit.ly/1SyqkNP>

DAVANTAGE D'OBSTACLES POUR LES PERSONNES ÉTRANGÈRES

Révision de la loi sur le Tribunal fédéral

Les personnes étrangères qui n'ont pas de permis C et qui résident en Suisse depuis moins de dix ans ne pourront plus déposer de recours au Tribunal fédéral, sauf s'il s'agit d'une «question juridique de principe». C'est ce que prévoit une proposition du DFJP, qui était en consultation jusqu'à fin février dernier. Avec ce projet, la protection juridique des personnes étrangères qui ne bénéficient que d'une autorisation de séjour à l'année (permis B) sera ainsi davantage limitée.

Aujourd'hui, tous les cas peuvent encore être traités par le Tribunal fédéral, pour autant que la personne concernée dispose d'un droit de séjour. Celui-ci ne concerne pas uniquement la durée du séjour, mais garantit également certains droits fondamentaux (par exemple, au niveau des relations familiales). Dorénavant, des personnes qui perdent leur droit de séjour parce qu'elles ont donné de fausses informations durant la procédure d'autorisation, ont enfreint une réglementation ou sont dépendantes de l'aide sociale, n'auront plus accès au Tribunal fédéral, sauf si elles se voient reconnaître que leur cas soulève une «question juridique de principe». Aucune réglementation légale ne définit pourtant ce qu'est une «question juridique de principe»: c'est le Tribunal fédéral lui-même qui le décide. Si bien qu'aucun juriste ne saura quand le Tribunal entrera en matière sur un recours.

Sosf s'oppose à cette limitation de l'accès au Tribunal fédéral pour les personnes étrangères car elle empiète de manière trop importante sur leurs droits fondamentaux et intervient à un moment bien inopportun, alors que la loi d'application de l'initiative sur le renvoi entrera en vigueur le 1er octobre 2016.

Peter Frei

LE COLLECTIF R DÉMÉNAGE

Vive le refuge Mon-Gré!

Le collectif R, qui occupait depuis le 8 mars 2015 la salle de paroisse de St-Laurent à Lausanne, a trouvé une paroisse prête à accueillir 10 réfugié-e-s menacé-e-s de renvoi. Depuis mardi 26 avril, le refuge a déménagé à Mon-Gré, près de la gare de Lausanne.

Acte de protestation active et de désobéissance civile, ce refuge et le fort réseau de solidarité qui le porte ont déjà permis à 62 personnes, dont 10 enfants, d'échapper à un renvoi Dublin et à déposer une demande d'asile en Suisse. Un jeune Érythréen et une famille syrienne ont depuis reçu un permis B, alors que sans l'action du collectif R, ils seraient actuellement condamnés à errer en Italie et en Hongrie, dans des conditions inhumaines.

Le collectif R regrette de ne pas avoir obtenu de moratoire sur les renvois Dublin, comme il le réclame depuis plus d'une année. En 2015, le canton de Vaud a expulsé 162 personnes et la Suisse 2461 dans le cadre des

accords de Dublin. C'est autant de vies condamnées à être ballotées d'un pays à l'autre, de réfugié-e-s à qui le droit universel de déposer une demande d'asile est refusé. Des centaines de personnes s'opposent à cette mécanique de renvoi irresponsable et refusent de s'en rendre complices. Leur engagement est efficace et nécessaire.

L'action de dénonciation, de protection et de revendication du Collectif R continuera donc tant qu'il le faudra. L'accueil des réfugié-e-s par la paroisse Mon-Gré montre que de plus en plus de personnes sont sensibles à leur sort et refusent de rester témoins passifs face à l'injustice.

Pauline Milani

Plus d'informations: www.desobeissons.ch

INITIATIVE CONTRE LE VOILE INTÉGRAL

Interdire au nom de quoi?

Le comité d'Egerkingen, qui était à l'origine de l'initiative contre les minarets, en a lancé une nouvelle qui vise à interdire le port du voile intégral au niveau national. Pur hasard ou acharnement contre les musulman-e-s? Les arguments mis en avant par le comité sont multiples, souvent contradictoires.

EN BREF



Tantôt, on parle de «libérer les femmes musulmanes», tantôt de défendre les valeurs et les intérêts de la nation suisse, comme la liberté et la laïcité. D'autres, pour dissimuler le vrai visage de l'initiative, font allusion au danger que représentent les hooligans. On essaie par tous les moyens de masquer la véritable intention des initié-e-s qui visent clairement la communauté musulmane.

Il y a environ 200 femmes qui portent la burqa en Suisse, sur une population féminine de 4 200 000, soit 0,00004%. Pourquoi le comité d'Egerkingen se préoccupe-t-il tout à coup du sort de cette infime minorité? Et d'ailleurs, s'en préoccupe-t-il vraiment, ou ne cherche-t-il qu'à attiser l'islamophobie? Le comportement des membres du comité nous donne la réponse: ceux-ci ont réalisé récemment une vidéo devant le Palais fédéral dans laquelle on voit des hommes enlevant une burqa sous laquelle ils cachent une ceinture de bombes. L'amalgame entre femme musulmane et kamikaze est à son comble.

En tant que femme musulmane, je leur pose maintenant la question: interdire au nom de quoi?

Au nom de la sécurité publique? Mais les crimes commis au nom de l'Islam ne l'ont jamais été par des femmes portant la burqa. Ce comité joue ici sur la peur et l'amalgame entre musulman et terroriste.

Au nom de la liberté des femmes? Certaines femmes choisissent de se voiler intégralement, tout comme certaines autres femmes choisissent de porter des talons aiguille. Et si certaines femmes sont

effectivement contraintes par leur mari à porter la burqa, ce n'est sûrement pas dans le cadre d'un débat polémique mêlant préjugés, racisme et haine que leur problème peut être résolu.

Au nom de l'intégration? Beaucoup de femmes musulmanes qui se comportent et s'habillent comme des Européennes souffrent quand même du rejet de la société suisse. Cet argument est un prétexte, car rien ne garantit que sans voile, l'intégration serait plus facile.

Au nom de la laïcité? La laïcité n'est pas l'ennemi de la religion mais la libère de la tutelle étatique et politique. La laïcité vise la neutralité de l'État, des collectivités et des services publics et non pas des usagers.

Au nom de la CEDH? Les membres du comité d'Egerkingen respectent les décisions de la CEDH selon leur bon vouloir. Quand ça ne les arrange pas, ils invoquent en revanche l'indépendance de la Suisse vis-à-vis des instances européennes

Au fond, les seuls vrais motifs pouvant justifier une telle initiative ne sont-ils pas tout simplement la peur, la haine et le rejet?

Lamy Hennache

L'AGRO-INDUSTRIE COMME CAUSE DE MIGRATION

Tribunal Monsanto

Depuis le début du XX^e siècle, la multinationale Monsanto a commercialisé des produits hautement toxiques qui ont rendu malades ou causé la mort de milliers de personnes dans le monde et durablement contaminé l'environnement. Le modèle agro-industriel promu par Monsanto épuise les ressources

naturelles et est à l'origine d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre dues à l'activité humaine. Monsanto maintient ses activités dévastatrices entre autres par du lobbying auprès des agences de réglementation et des autorités gouvernementales. L'histoire de Monsanto constitue ainsi un paradigme de l'impunité des entreprises transnationales. Il faut que cela change!

Organisé à La Haye, du 12 au 16 octobre 2016, le Tribunal Monsanto aura pour mission d'évaluer dans quelle mesure Monsanto viole les Droits humains à l'alimentation, à la santé et à un environnement sain, ainsi qu'à la liberté d'expression. De plus, le Tribunal tranchera si Monsanto, étant un des producteurs de l'Agent Orange, s'est rendue complice de crimes de guerre au Vietnam et est susceptible de réunir les éléments



IMPRESSUM

BULLETIN
SOLIDARITÉ SANS FRONTIÈRES
Paraît 4 fois par an

Tirage de cette édition:
2800 allemand / 600 français
Affirmés par la REMPZ/FRP:
2700 allemand / 506 français

Composition/Graphisme:
Simone Kaspar de Pont, Genève
Impression et expédition:
selva caro druck ag, Flims Waldhaus
Rédaction: **Heiner Busch (Bu), Amanda Ioset (io), Maria Winker (Wi), Gisela Grimm**
Traductions: **Olivier von Allmen, Marianne Benteli, Sylvie Colbois (médiatrice), Alain Perrinjaquet (médiatrice), Maria Senn**
Lectorat: **Sosf**
Photos: **Ursula Wohlgefahrt**

Délai rédactionnel pour le prochain numéro:
le 12 juillet 2016
Nous nous réservons le droit d'abrégé le courrier des lecteurs

Cotisation 2015 abo inclus:
saliés 70.- / couples 100.- / non-saliés 30.- / organisations 120.-
abonnement: individuel 30.- / organisations 50.-

Editrice:
Solidarité sans frontières,
Schwanengasse 9, 3011 Berne
(regroupement CAS/MODS)
Tél. 031 311 07 70
sekretariat@sosf.ch
www.sosf.ch
CP 30-13574-6

ANNONCE

ClimatePartner^o
wir drucken klimaneutral

für den wald.

umweltbewusster druck und klimaschutz ist uns ein anliegen.
ihr produkt wird bei uns klimaneutral gedruckt und
auf wunsch mit dem label von climatepartner versehen.
so engagieren auch sie sich für nachhaltigkeit und klimaschutz.

selva caro druck
die kleine druckerei inmitten der natur

rudi dadens 6 7018 flims t 081 911 22 55 mail@selvacaro.ch www.selvacaro.ch



constitutifs du crime d'écocide (www.eradicatingecocide.com).

Des juristes de haut rang seront mobilisés pour la tenue du Tribunal. Des plaignants venus du monde entier seront auditionnés – le Tribunal donnera ainsi une voix aux victimes des activités criminelles de Monsanto à l'échelle mondiale. Les expertises juridiques délivrées par des juges permettront de mettre à disposition des victimes des bases juridiques de nature à faciliter les actions en justice contre l'entreprise dans leur pays. Parmi les membres du comité d'organisation figurent entre autres Hans Rudolf Herren, Marie-Monique Robin, Vandana Shiva et Olivier de Schutter.

Le Tribunal Monsanto a besoin d'un large soutien! Sur le site www.monsanto-tribunal.org, vous pouvez appuyer le tribunal. Merci d'en parler à votre cercle d'ami-e-s. Le tribunal a également besoin de soutien financier et vous invite à participer à cet événement unique à la Haye.

Esther Gerber,
Forum Civique Européen (FCE)

SANS-PAPIERS EN SUISSE

Nouvelle étude du SEM

On l'attendait avec impatience: la nouvelle étude sur les sans-papiers en Suisse a finalement été publiée à la fin avril par le Secrétariat d'État aux migrations (SEM). La

dernière étude du genre remontait à 2005 (Longchamp et al.). Depuis, plusieurs évolutions juridiques ont eu lieu, que ce soit au niveau du séjour et de l'activité lucrative (loi sur le travail au noir, nouvelle loi sur les étrangers) ou de l'asile et de l'aide d'urgence (exclusion de l'aide sociale des requérants d'asile déboutés). Le rapport, réalisé par la Volkswirtschaftliche Beratung en coopération avec le Swiss Forum for Migration and Population Studies et l'Université de Genève, fait une synthèse de ces développements.

Un élément central de l'étude est une estimation du nombre de sans-papiers en Suisse. Pour la calculer, les auteurs du rapport se basent sur des estimations cantonales faites par des spécialistes et des professionnels interrogés dans les onze cantons étudiés. Grâce à ces entretiens et à une extrapolation à l'ensemble de la Suisse, les auteurs déterminent que le nombre total de sans-papiers vivant sur le territoire helvétique en 2015 était compris dans une fourchette allant de 50 000 à 99 000. Une estimation alternative (toujours dans le cadre de ce rapport) basée sur le nombre de décès et de naissance, propose en revanche une fourchette de 58 000 à 105 000 personnes. Quant à l'étude de 2005, elle comptait entre 80 000 à 100 000 personnes sans-papiers. Il est ici important de noter que contrairement à ce qu'on prétend certains médias suite à la publication du rapport, ce dernier ne conclut pas à une

réduction du nombre de sans-papiers par rapport à 2005. En effet, les auteurs précisent bien que «la différence entre ces deux estimations ne peut s'expliquer que par une différence de méthode». Ils insistent également sur l'important degré d'imprécision de ce type de recherche. En gros: ces chiffres sont à prendre avec des pincettes!

L'étude apporte également toute une série d'informations concernant les profils – très variés – des sans-papiers (catégories, durée de séjour, origine, état civil, sexe, âge, formation). Notons quelques éléments intéressants: selon les auteurs, environ 12% des sans-papiers sont mineurs. 86% des adultes sans-papiers ont une activité lucrative, 27% ont un numéro AVS et 18% cotisent aux assurances sociales. Concernant les cas de rigueur, l'étude relève d'importantes variations selon les cantons. Globalement, les chercheurs constatent que les régularisations sont en recul en Suisse et que la nouvelle possibilité de régulariser les jeunes qui souhaitent effectuer un apprentissage n'a jusqu'ici été utilisée que dans dix cas.

(io)

BSS. Volkswirtschaftliche Beratung, «Les sans-papiers en Suisse en 2015», Bâle, 12 décembre 2015. URL: <http://bit.ly/1X3WJHP>



Idomeni. Des bénévoles cuisinent tous les jours pour 600 à 800 personnes.



«C'est ouvert toute la journée!»

Muriel, Armand et leurs enfants ont ouvert leur maison aux requérants d'asile qui n'avaient pas accès à Internet.

On ne croise pas une famille comme celle des Arapian-Denzler tous les jours. Muriel cumule tellement de casquettes, qu'elle ne sait pas par où commencer quand je lui demande de se présenter: militante chez les Verts, membre de plusieurs associations, elle travaille aujourd'hui pour un site Web qui recense l'activité lyrique du monde entier. Son mari, Armand, est chanteur d'opéra. D'origine grecque et arménienne, il a grandi à Marseille avant de venir s'installer en Suisse. Leur fils Sassoun a étudié la philosophie et le piano et enseigne à la Haut École de Musique de Lausanne. Leurs deux filles, Loukia et Olga, sont respectivement «Wedding planner»

et professeur d'école secondaire. Les Arapian-Denzler sont atypiques, c'est le moins que l'on puisse dire.

Ils vivent dans la commune de Bevaix (NE), où un abri PC a été ouvert au début de l'année pour héberger des requérants d'asile. Choqués de constater à quel point les jeunes hommes s'y retrouvent livrés à eux-mêmes, ils décident d'ouvrir les portes de leur maison pour leur offrir l'accès à internet. La solidarité de leurs amis leur permet de réunir quelques ordinateurs et de transformer leur salon en petit cyber-café. «Au début, il y a eu un petit moment d'adaptation. On leur demandait de sonner avant d'entrer et on allait ouvrir», se souvient Armand. «Puis on en a eu marre de tout le temps descendre, alors on leur a simplement dit: c'est ouvert de 10h à 19h, vous pouvez entrer et sortir quand vous voulez, la seule condition c'est de mettre

des pantoufles et de laver votre tasse quand vous buvez du café!». Ils ont été jusqu'à 18 à fréquenter le salon familial.

Maintenant qu'il y a Internet dans l'abri, les requérants viennent moins nombreux et pour d'autres raisons, m'explique Muriel.

« Ils viennent quand ils reçoivent une lettre, de peur de ce qu'ils vont y lire. »

«D'un côté, Armand leur donne chaque matin deux heures de cours de français. Mais ils viennent aussi quand ils reçoivent une lettre, de peur de ce qu'ils vont y lire.» Ainsi, au fil du temps, les Arapian-Denzler ont été confrontés directement à la dure réalité de la politique d'asile suisse et des pratiques du SEM. Plusieurs des habitants de l'abri ont reçu des décisions NEM-Dublin,

voire des décisions négatives, comme ce requérant kurde que les autorités veulent renvoyer en Irak. Des vies précaires qui renvoient la famille à ses propres «privileges»: pouvoir se projeter dans le futur, avoir une maison, des papiers, une nationalité...

Il y a un éternel débat sur le changement chez les Arapian-Denzler. Pour Sassoun, «c'est complètement différent depuis qu'on a ouvert notre salon. Ces jeunes ont mon âge, on est devenu amis. La maison est beaucoup plus ouverte qu'avant. Je dirais même que pour moi, c'est plus facile d'habiter ici maintenant car il se passe toujours quelque chose». Muriel considère également que le changement a été radical: «Je m'occupe d'ouvrir leurs lettres, de les aider dans leurs démarches, et je trouve ça très lourd à porter. Je suis confrontée quotidiennement à ces jeunes qui pourraient être mes enfants, et je

me demande sans arrêt: comment vont-ils faire pour trouver du travail ou pour trouver un appartement? Comment vont s'en sortir ceux qui sont renvoyés? C'est très dur à digérer, mais je referais la même chose s'il fallait recommencer». Armand par contre, ne voit pas de grande différence avec leur vie d'avant. Après tout, leur maison a toujours été ouverte. Il finit quand même par lâcher: «Je ne suis pas meilleur que les autres et j'avais parfois peur, comme tout le monde. S'il y a une chose qui a changé, c'est celle-ci: je n'ai plus peur des inconnus».

(io)

AGENDA

Journées des réfugiés

18, 19 et 20 juin 2016

Sosf sera présente avec un stand à Berne le 18 juin.

Plus d'informations: www.sosf.ch

Grande manifestation

1^{er} octobre 2016, Lausanne

Plus d'informations: www.sosf.ch